

**Zeitschrift:** Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles  
**Herausgeber:** Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel  
**Band:** 38 (1904)  
**Heft:** 12

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 17.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Rameau de Sapin

Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> Décembre 1904.

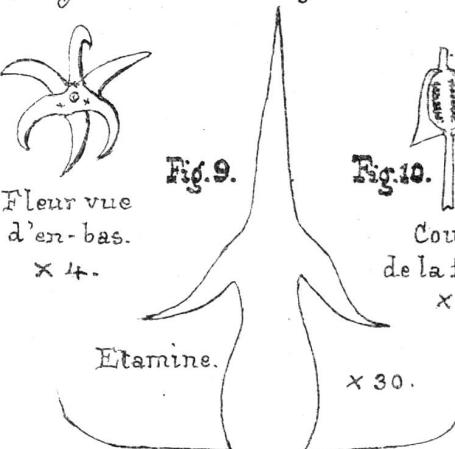
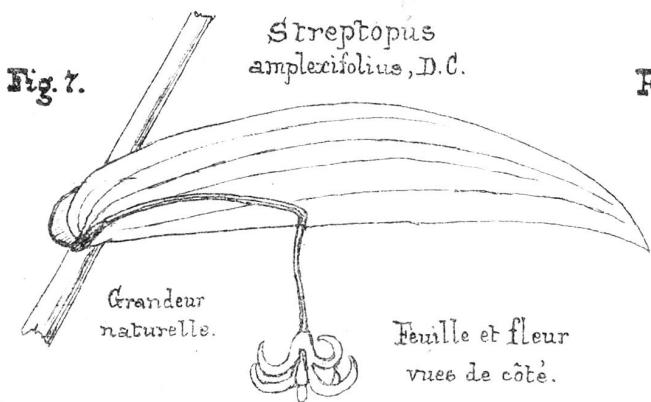
Ce Journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M<sup>e</sup> le Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger.  
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

## LE STREPTOPE À FEUILLES EMBRASSANTES (*Streptopus amplexifolius*, D.C.)

( SUITE ET FIN )

Les fleurs ont un pédoncule réfléchi (Fig. 7) courbé à son milieu. Cette disposition a donné le nom de la plante (ΣΤΡΕΠΤΟΣ = réfléchi; ΠΟΥΣ = pied = pédoncule). Ce pédoncule, filiforme, naît à l'axille des feuilles, s'applique contre la face inférieure du limbe foliaire, puis se réfléchit brusquement à angle droit, parfois même à angle aigu. Le périanthe, campanuliforme, est blanc, parfois légèrement violacé. Ses six divisions sont distinctes presque jusqu'au pédoncule (Fig. 7), réfléchies au sommet (Fig. 7 et 8), nectarifères à la base. Les six étamines sont insérées à la base des pièces du périanthe (Fig. 9). Le style est filiforme et le stigmate entier (Fig. 10). L'ovaire a trois loges uniovulées. La baie est rouge, obovoïde, légèrement étranglée à son équateur.



**Distribution géographique :** - Le Streptope habite les forêts des montagnes de l'Europe centrale, où il s'élève jusqu'à la région des arbustes rabougris. Il se trouve aussi au Kamtchatka, au nord du Japon, dans l'Oblast et le Groenland.

On le rencontre dans les Vosges, les Alpes, le Jura. Il est donc calcophile et oliviphile.

Dans le haut Jura central, il est disséminé et ne pousserait guère que dans les endroits

marnous, ombragés, exposés au nord.

À Pouillerel, l'érosion a enlevé toute la calotte de la montagne. Les couches jurassiennes supérieures et moyennes ont disparu. À mi-hauteur des flancs émergent, en une ceinture continue, les bancs puissants des marnes argoviennes portant de belles forêts de hauts sapins. C'est dans ces forêts que notre plante a élu domicile sans autres compagnons que les grandes agaricinées et les polytrics. Les autres plantes typiques de cette formation (*Blechnum*,<sup>(\*)</sup> *Maianthème à deux feuilles*, *Ronces*, *Hieracium des forêts*) se tiennent à la lisière du bois.

Quand le fond de la Combe du Valanvron, au-dessous du Tief, les marnes argoviennes émergent aussi. Là encore prospère le Streptope, de même qu'à la Combe-Brosse (Chasseral), où la rupture du Séquanien a formé une combe argovienne. Toutes ces stations sont humides, sombres et froides et leurs plantes sont disposées de façon à se garantir du froid et à bien employer le peu d'énergie lumineuse qui parvient jusqu'à elles.

Pour résister au froid, notre plante enterrer ses parties vivaces; seules les parties aériennes sont annuelles. En outre, son limbe foliaire est tapisé d'un épiderme aérifère, mauvais conducteur des ondes thermiques. Hygrophyte, elle recueille avec soin, comme toutes ses congénères, l'eau dont elle dispose; elle ne la dépense aussi qu'à bon escient. Économiser l'eau est, semble-t-il, le grand saut des plantes des terrains humides.

Voyons la notre de plus près: Les feuilles des parties supérieure et moyenne de la plante sont disposées de façon à ce que leur limbe soit parallèle à la surface du sol (Fig. 2.- Les feuilles qui, dans la figure, font exception à cette règle, avaient été blessées). Seule leur extrémité libre est un peu réfléchie vers le bas. Cette extrémité correspond parfois au centre du limbe d'une feuille placée au-dessous. Alors, une partie de l'eau tombée sur la feuille supérieure se forme en gouttelettes qui tombent sur la feuille située plus bas. L'autre partie coule vers l'insertion de la feuille et, dirigée par les orifices, descend en suivant la tige: L'eau qui tombe au qui se condense sur la partie du limbe répondant à la tige suit le même chemin. Ce fait est prouvé expérimentalement. Bien des fois j'ai pulvérisé de l'eau au-dessus de la plante: les gouttes formées sur les feuilles ont toujours obéi à ce mécanisme.

Un autre fait résulte encore du parallélisme des feuilles: les ramifications du corps aérien se rapprochent de plus en plus de l'horizontale; feuilles et tiges finissent par faire entre elles un angle très aigu (Fig. 3).

La tige est très rigide; les feuilles le sont aussi. Le moindre souffle de vent fait trembler tout le corps aérien. L'eau tombe alors directement sur le sol, au-dessous des feuilles. Retenue par l'humus, elle est encore utile à la plante. En aucun cas l'eau ne séjourne sur la feuille, parce qu'elle n'adhère pas au limbe. L'eau qui tombe sur la plante n'a donc pas le temps de s'évaporer.

Le Streptope habite les lieux humides. Il est donc, comme nous l'avons dit, hygrophile; simultanément son organisme est aérophile. Il peut ainsi au besoin braver la sécheresse. Cette règle théorique est juste. Dans un « essert » voisin, notre plante prospère au soleil, à peine protégée par l'ombre des saules et des jeunes hêtres. Réciproquement, le grand ubiquiste de nos régions, le sapin, est aérophile

(\*) Voir Rameau de Sapin 1901, page 1 et 5.

et hygrophile. Comme tel, il orne les sommets arides et rocheux et se plaint dans les tourbières les plus humides. D'autres plantes présentent le même phénomène. Ce sont entre autres l'airelle-mytille, le pin à crochets, le bouleau pubescent.

D<sup>r</sup> E. Robert-Tissot.

## CONTRIBUTION À LA MALACOLOGIE JURASSIENNE

La lecture de quelques renseignements concacrés à la malacologie dans l'article "Jura" du nouveau Dictionnaire géographique de la Suisse, m'a suggéré l'idée de publier quelques-unes des observations faites, en passant, dans mes courses bryologiques, sur les mollusques jurassiens, dans l'espoir qu'elles pourront intéresser quelques-uns des lecteurs du "Rameau de Sapin".

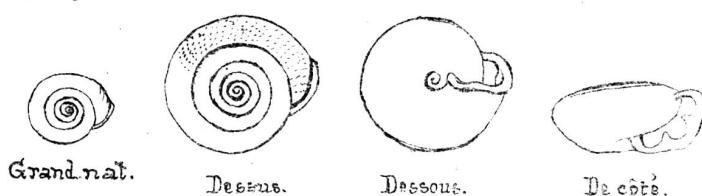
Outre les espèces plutôt rares, mentionnées dans cet article et dans d'autres qui suivront, j'ai observé dans la partie du Jura que j'habite, toutes les espèces communément répandues, ainsi que bon nombre d'autres, plutôt disséminées, et quelques variétés assez rares d'espèces communes.

Je dirai, pour terminer ces observations générales, que l'étude des petits mollusques terrestres est fort intéressante et qu'il est regrettable que, chez nous, si peu de personnes s'y adonnent. Si elle demande du coup d'œil et du discernement, elle n'exige pas, pour être entreprise, une préparation aussi sérieuse que celle des différentes sections de la Cryptogamie, par exemple, et beaucoup de personnes aimant la nature et les courses dans nos montagnes trouveraient sûrement un réel plaisir dans l'étude de ces êtres et de leurs petites maisons si variées de forme et de grandeur.

Il s'agit, dans ce premier article, de trois espèces très intéressantes :

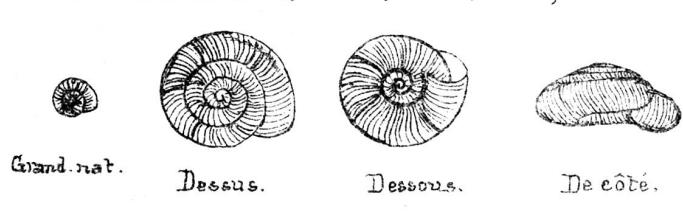
*Helix holosericea*, Stud. - Cette espèce, qui aime les hautes altitudes, vit dans une petite grotte et sur les rochers frais dans la forêt des Etroits, près Ste-Croix, à 1050 m. Elle paraît un peu dépayisée dans ces stations, où elle n'est d'ailleurs pas abondante, car je n'ai pu recueillir

que peu d'exemplaires vivants. Je ne sais si elle existe ailleurs dans le Jura; il serait en tout cas intéressant de connaître sa dispersion et son origine dans la chaîne.



*Patula ruderata*, Stud. (*Helix*, Stud.). - Cette espèce qui, d'après M<sup>r</sup> le Prof. Godet (Nouv. Dict. géogr.),

n'était connu chez nous qu'au Creux-du-Van, habite aussi la forêt des Etroits, près Ste-Croix, où elle est très bien caractérisée. Je ne l'ai jamais rencontrée ailleurs et ses stations doivent sûrement être disséminées dans le Jura.



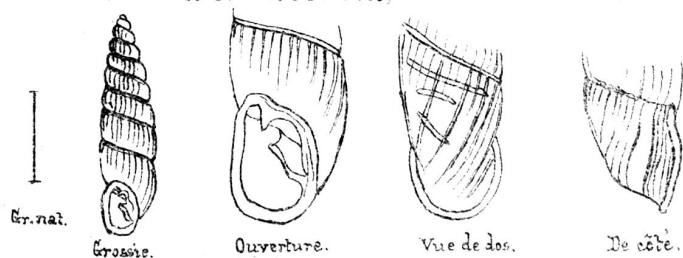
*Clausilia orthostoma*, M<sup>r</sup>ke. - On trouve cette espèce aux Granges de Ste-Croix, sur les fêtres et les rochers moussus.

(A suivre.) Ch. Meylan.

La Chaux (Ste-Croix), Octob. 1904.

\* \* \*

M<sup>r</sup> me permettrez-vous, Monsieur le Rédacteur, quelques observations au sujet des inté-



ressantes découvertes de M<sup>e</sup> Meylan :

L'*Helix holosericea*, Stud., est mentionnée dans le Jura français par M<sup>e</sup> Locard, mais jusqu'ici, elle n'avait pas encore été trouvée dans le Jura suisse. Malgré de nombreuses recherches, je ne l'ai jamais rencontrée dans le Jura neuchâtelois. Par contre, elle habite toute la chaîne des Alpes, du Valais jusqu'aux Grisons, avec sa fidèle compagne la *Patula ruderata*, et il est intéressant de les retrouver encore ensemble à St.-Croix. L'*H. holosericea* est toujours disséminée, et n'est très commune nulle part. Existe-t-elle aussi au Creux-du-Van ? C'est ce qu'il faudrait vérifier. Quant à la *Patula ruderata*, je l'ai aussi trouvée à Corgémont (Val-de-St.-Imier).

Ces deux espèces sont-elles chez nous des restes de l'époque glaciaire ? Pour répondre cette question, il faudrait mieux connaître leur distribution.

La *Clausilia orthostoma*, M<sup>e</sup> (Cl. Mousson, Charp.) occupe un vaste territoire s'étendant de la Suisse et de la Hongrie jusqu'au Jura Allemand et passant la frontière suisse pour se répandre dans les cantons de St.-Gall, de Thurgovie, etc. Jusqu'ici cette jolie espèce n'avait été trouvée qu'une fois dans le Jura occidental, près de Corgémont (Val-de-St.-Imier). Elle se trouvera probablement ailleurs encore.

Les chercheurs de Mollusques seraient bien aimables s'ils voulaient me communiquer le résultat de leurs recherches; cela faciliterait l'établissement d'un Catalogue, fort désirable, des espèces de la Suisse.

Paul Godet, prof.

## QU'EST-CE QUE LE ROSA PENDULINA DE LINNÉ

Dans son N° du 1<sup>er</sup> Juillet 1904, le Rameau de Sapin publie une lettre de Sébastien Sesquereux qui dit avoir trouvé au Creux-du-Van ce Rosier, lequel, d'après Ch.-H. Godet, ne serait pas même une bonne variété du *R. alpina* (L.).

Les quelques Flores que j'ai sous la main (Gaudin, De Candolle, Hoch, Godet, Grenier et Godron) indiquent toutes comme nom *R. alpina* (L., species plantarum, p. 103), et Christ, dans sa Monographie, indique simplement (L., sans spécification d'ouvrage ni de date).

La Bibliothèque de la ville de Neuchâtel possède un exemplaire de la 1<sup>re</sup> Edition du dit Species (Stockholm, soit Holmiae, 1753), j'y ai minutieusement cherché le nom de *R. alpina*, tandis que sur les 12 espèces du genre Rosa que cet ouvrage contient, on trouve le *R. pendulina* (p. 42, N° 11) avec cette description bien caractéristique : "Rosa à fruits oblongs, retombants," comme synonyme, que je traduis également : "Rose à feuille de grande Sanguisorbe, à fruit oblong et retombant" (Dillenius), et comme habitat : en Europe.

N'ayant pas à ma portée la 2<sup>me</sup> édition du Species où se trouve, d'après Arcangeli, pour la première fois le nom de *R. alpina*, je ne puis néanmoins prétendre que le nom de *R. pendulina* (L.) soit le nom princeps de l'espèce, ce avec quoi Crispin, auquel j'exposai ma manière de voir, se montra bien d'accord. Que le *R. pendulina* d'Aiton et de l'herbier de Linné soit une forme à feuilles plus larges que le type admis sous le nom de *R. alpina* (L.), c'est possible, mais cela ne tranche pas la question de priorité entre ces 2 synonymes d'une seule espèce.

Pourquoi alors ne pas rétablir le plus ancien, si caractéristique, conformément à son droit de priorité, puisqu'il ne pourrait se confondre avec aucune autre espèce désignée antérieurement par le mot : *pendulina* ?

Néuchâtel, le 1 Décembre 1904.

Dr Ed. Cornaz.